Séance du 16/09/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Cultivons les talents*
Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance - Enseignement supérieur

Délibération n° : 398
Dossier : 190835

Direction en charge : Affaires Culturelles
Objet : Action culturelle - Soutien à l'émergence 2019 - Conventions et avenant - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 06/09/2019
Compte rendu affiché le : 17/09/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°45 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Lionel SAUGUES (présent jusqu'à la question n°78 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI

Absents-Excusés :

M. Alain SCHNEIDER (pouvoir à Mme Fabienne PERRIN) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir à Mme Lacour jusqu'à la question n°81 du projet de l'ordre du jour, puis présence de Mme Montagnier à compter de la question n°82 du projet de l'ordre du jour) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

Mme Stéphanie MOREAU

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 16/09/2019

Politique : *Cultivons les talents*
Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance - Enseignement supérieur

Délibération n° : 398
Dossier : 190835

Direction en charge : Affaires Culturelles
Objet : Action culturelle - Soutien à l'émergence 2019 - Conventions et avenant - Approbation.

□ Rappel et Références :
Afin d'affirmer durablement le positionnement culturel stéphanois, la Ville de Saint-Etienne souhaite favoriser l'éclosion de nouveaux talents et l'épanouissement des pratiques culturelles les plus diversifiées.

La dynamique culturelle permet de positionner le territoire stéphanois comme une pépinière de talents où peuvent s'exprimer les potentialités créatives les plus variées lui conférant une image renouvelée.

□ Motivation et Opportunité :
La Ville de Saint-Etienne entend promouvoir l'innovation artistique et culturelle sous toutes ses formes (spectacles vivants, arts visuels, cinéma...) avec l'ambition de faire de Saint-Etienne une pépinière nationale de talents.

Aussi, la Ville oriente son soutien à la création artistique avec l'objectif premier de permettre à des artistes émergents, c'est-à-dire situés dans un espace intermédiaire entre les pratiques en amateur et la reconnaissance par les pairs et les programmateurs, d'entrer dans un monde professionnel.

□ Contenu :
Ce dispositif se décline en plusieurs axes : l'Emergence dans les festivals, la diffusion radiophonique et l'émergence, le soutien aux artistes, aux lieux de spectacle et aux structures d'accompagnement.

Pour les années 2019 et suivantes, le soutien au titre de l'émergence s'adressera tout particulièrement aux artistes, aux lieux de spectacle et aux structures d'accompagnement.

Ce dispositif dédié à l'émergence ne représente que l'un des axes de soutien aux acteurs locaux permettant les développements artistiques et culturels décidés par la Ville de Saint-Etienne.

Ainsi, il est proposé de conventionner avec l'association La Laverie et l'association Compagnie Parole en Acte pour le théâtre.

De même, il est proposé de passer un avenant à la convention à l'émergence, datant de 2017, pour l'association Sans Lettres pour la danse. En effet, conformément à l'article 9 de cette convention, un bilan contradictoire positif des deux premières années de conventionnement a été établi ; suite auquel il a été convenu de poursuivre ce conventionnement pour un an par voie d'avenant.

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

- Coût total investissement TTC : dont TVA :
- Coût total annuel fonctionnement TTC : dont personnel mis en oeuvre :

Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver les conventions de soutien à l'émergence, pour le théâtre, à intervenir avec l'association La Laverie et l'association Compagnie Parole en Acte,
- approuver l'avenant n°1 à la convention de soutien à l'émergence, pour la danse, à intervenir avec l'association Sans Lettres,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ces documents dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	**Imputation budgétaire**
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjoint délégué** **Marc CHASSAUBENE**